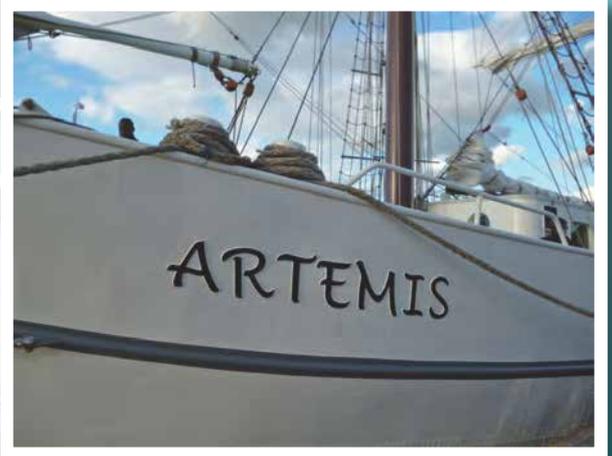
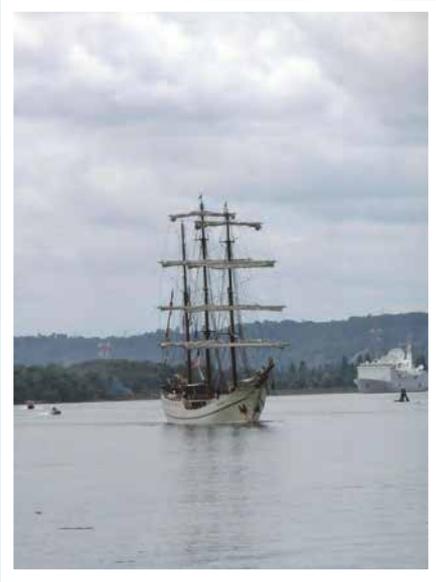
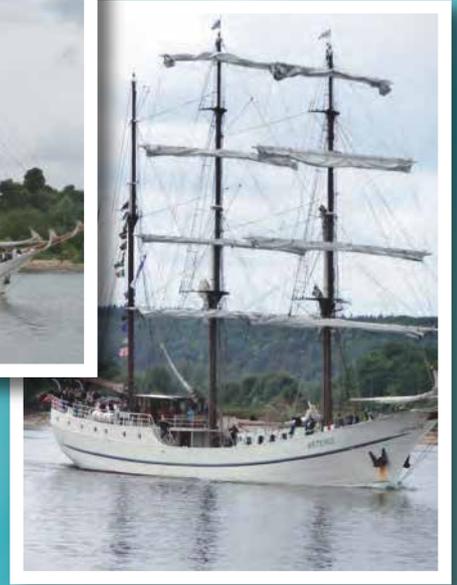
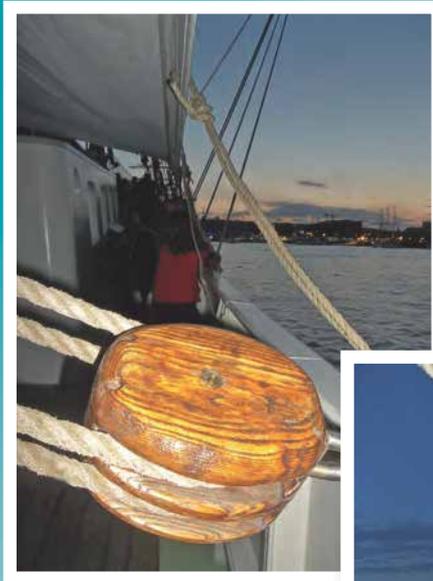




BOSCHERVILLE

infos



Sommaire

Edito	p. 3
Travaux, investissement & acquisitions	p. 4-5
Projets pour 2014 - Brève	p. 6
Parc Baucher - Nos écoles	p. 7
Nos impôts : humeur et humour d'un Boschervillais....	p. 8
Etat civil	p. 9
Noces d'Or	p. 10
Elections	p. 11
Le Club des Anciens	p. 12
CCAS	p. 13
Association ATAR	p. 14
Comité des fêtes	p. 15
Comité des fêtes - Marchés nocturnes	p. 16
Comité des fêtes - SMB ARTS	p. 16-17
Comité des fêtes - Randonnées.....	p. 18



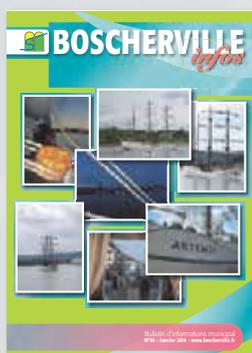
Comité de jumelage	p. 19
Jardin d'Eveil	p. 20
Bibliothèque municipale	p. 21
Boschergym	p. 22
Association Ensemble.....	p. 23
Allo les pompiers ?	p. 24
Association Trait d'Union	p. 25
Football	p. 26
Plan du village	p. 27
Le passé de notre village	p. 28

Saint-Martin-de-Boscherville

N° 44 – Janvier 2014
1469 habitants
Canton de Duclair
Arrondissement de Rouen
Département de Seine Maritime

44^{ème} édition

Revue officielle d'information
municipale diffusée gratuitement
Reproduction et vente interdites



• RÉDACTION - DOCUMENTATION - DIFFUSION

Mairie de Saint-Martin-de-Boscherville
Tél. 02 35 32 00 08 – Fax. 02 35 34 84 88
E.mail : smartindeboscherville@wanadoo.fr
Web : www.boscherville.fr

Directeur de la Publication : Hubert Saint
Conception, mise en pages et impression : La Petite Presse Le Havre

• OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

La Mairie est ouverte au public : tous les jours du lundi au vendredi de 15h00 à 18h00
Le samedi matin : chaque premier samedi du mois de 9h00 à 12h00 sauf pendant les vacances scolaires

• UNE ÉQUIPE ADMINISTRATIVE A VOTRE SERVICE

Aurélié Lefebvre, secrétaire de Mairie, urbanisme
Claire Martinet, adjoint administratif, état civil, accueil du public
Isabelle Billy, adjoint administratif, comptabilité
Permanence des élus :
Hubert Saint, Maire, reçoit en Mairie sur rendez-vous
Béatrice Lefrançois, Christèle Cadoret, Alain Veyronnet,
Thierry Chauvin et Bruno Payenneville, adjoints, reçoivent aussi en Mairie sur rendez-vous.

• PERMANENCE DE L'ASSISTANTE SOCIALE

Centre médico-Social de Duclair
11, rue de Verdun – Tél. 02 35 57 61 61
le mardi de 9h00 à 12h00

• CREA

Pôle de proximité de Duclair
102 rue Guy de Maupassant - BP 1 - 76480 Duclair
Tél. 02 32 93 81 72

• DÉCHETTERIE DE SAINT-MARTIN-DE-BOSCHERVILLE

Heures d'ouverture

Lundi et samedi : de 10h à 12h et de 14h00 à 18h00
Mercredi et vendredi : de 15h00 à 18h00

L'accès est gratuit pour les administrés de la CREA sur justification de leur domicile et d'une pièce d'identité.
Vous pouvez y déposer les déchets suivants :

- Déchets verts • Verres • Ferrailles • Batteries automobiles
- Encombrants
- Déchets dangereux des ménages • Cartons • Piles
- Huiles de vidange • Gravats

Les D3E (équipements électriques et électroniques) doivent être déposés à la déchetterie de Duclair.
Un ramassage de déchets verts est effectué par la commune le lundi matin du 1er avril au 30 octobre après inscription à la mairie et uniquement dans les sacs spécialement vendus en Mairie à cet effet.

Nous vous rappelons qu'il est formellement interdit de brûler des déchets verts ou des branchages chez soi

• LES ORDURES MÉNAGÈRES

Périodicité de collecte :
- Les poubelles **noires** sont ramassées le **vendredi matin**,
- Les poubelles **jaunes** sont ramassées le **lundi matin une semaine sur deux seulement !**
Pour toute information : Allo Communauté 0800 021 021

• LES OUTILS DE JARDINAGE À MOTEUR

Les horaires autorisés pour l'utilisation d'outils de jardinage à moteur (tondeuse, tronçonneuse, motoculteur) sont :
• Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 20h00
• Le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
• Le dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00

• LA POSTE

3 route de l'Abbaye

Horaires d'ouverture de la Poste :

• Lundi	9h00-12h00	14h30-17h00
• Mardi	9h00-12h00	
• Mercredi	10h00-12h00	14h30-17h00
• Jeudi	9h00-12h00	14h30-17h00
• Vendredi	9h00-12h00	14h30-18h00
• Samedi	9h00-12h00	



Vous trouverez, comme chaque année à la même époque, dans ce numéro de Boscherville Infos, un point sur les activités de la commune ainsi que sur celles de nos nombreuses associations.

L'année 2013 a encore été riche en investissements sur la commune puisque nous avons pu effectuer la plupart des équipements projetés, dans un contexte de raréfaction des subventions de plus en plus marqué. Heureusement, la rigueur de notre gestion et notre très faible endettement nous permettent de maintenir un montant d'investissement important sans recours systématique à l'emprunt. C'est ainsi que nous avons pu réaliser la première tranche des effacements des réseaux, EDF et France Télécom, du CD982, l'aménagement des trottoirs de la route de Quevillon et l'extension de la cantine pour ne parler que des plus grosses opérations.

Nous avons été, comme la plupart d'entre vous, fortement marqués par les très grandes augmentations des impôts votées par l'actuel gouvernement mais aussi par le département. C'est la raison pour laquelle nous avons voulu diminuer le taux communal des taxes foncières. Nous sommes conscients que cela relève, pour chaque foyer, d'avantage du symbole que d'un réel impact financier. Mais dans ces temps difficiles, il nous a semblé important de faire ce geste qui, en diminuant légèrement les recettes fiscales de la commune, situe le taux communal de taxes foncières à 29% en dessous de celui des communes qui nous entourent.

L'année 2014 sera sans aucun doute une année de transition du fait des élections communales de fin mars, mais aussi du passage de la CREA en métropole au 1er janvier 2015. Si la création de cette métropole rouennaise nous semble une bonne chose en soi afin de positionner notre agglomération dans le concert des zones à fort développement, elle n'est pas sans nous interpeller quant à la manière dont les transferts financiers se feront et aussi tout particulièrement dont le management sera mis en place. Nous

serons très vigilants pour que notre commune ne soit pas lésée et conserve bien ses prérogatives décisionnelles sur son territoire.

Nous connaissons maintenant les compétences qui seront transférées et elles sont très nombreuses. En effet, en plus de celles déjà reprises, comme les ordures ménagères, l'eau et l'assainissement, la totalité de la voirie sera dorénavant de compétence CREA. Il en est de même pour l'urbanisme, avec la mise en place d'un plan local d'urbanisme intégré, et l'instruction des permis de construire, même si pour l'instant la signature reste toujours de la compétence de chaque Maire.

L'Etat a déjà annoncé une forte diminution de ses dotations en 2014 et 2015, mais n'hésite pas à imposer des charges supplémentaires, sans compensation, comme dans l'opération de la réforme des rythmes scolaires. Nous assumerons bien entendu cette surcharge financière dont nous ne mesurons pas encore tous les coûts avec précision. Béatrice Lefrançois, adjointe en charge des écoles, travaille avec les membres de la commission des écoles et les différentes associations concernées à la mise en place d'une réponse appropriée à cette nouvelle organisation de la semaine scolaire.

Je voudrais remercier très chaleureusement tous les bénévoles de la commune qui œuvrent au sein des différentes associations pour apporter aux Boschervillais des services variés et de qualité. Sans leur dévouement désintéressé rien ne pourrait se faire.

Permettez-moi de renouveler tous mes vœux de bonheur et de bonne santé pour vous et vos proches en cette année 2014, qui je l'espère, fera s'éloigner les difficultés du moment et apportera à notre jeunesse de bonnes perspectives d'avenir.

*Hubert SAINT
Maire*

Nos Réalisations 2013

Comme chaque année les investissements dans la commune ont encore été nombreux en 2013.

Aménagement du CD982 :

Effacement de réseaux et sécurité routière



La première phase de la mise en souterrain des lignes Edf et France Telecom a été effectuée comme vous avez pu le constater. Elle concerne la section entre le bassin de rétention, dans la grande courbe de la côte de Canteleu, et l'entrée de la station service. Il n'y a donc plus de fils aériens sur cette portion de route et un nouvel éclairage public a été mis en place. Cette opération a été conduite par le syndicat départemental d'électricité avec une participation communale. L'ensemble des travaux, comprenant l'effacement des réseaux d'EDF et de France Télécom représente 41.590€ HT, financé à parts égales par le syndicat et la commune, soit 20.629€ pour la commune.

A la faveur de ces travaux, soucieux d'améliorer la sécurité en limitant la vitesse des véhicules, nous avons aussi prévu une réfection de la chaussée avec la création de trottoirs et d'ilot central. Nous sommes cependant contraints de repousser cette partie de l'opération à 2015 voire 2016, du fait du non engagement du département à prendre en charge les frais lui incombant, puisqu'il s'agit d'une route départementale. Nous ignorons même si cela se fera puisque la CREA passera en Métropole au 1er janvier 2015 et que la compétence voirie de la commune et du département lui sera transférée.

Par contre, les travaux d'effacement de réseaux et de mise en place d'un nouvel éclairage public pour les phases 2 et 3 au-



ront bien lieu en 2014. La phase 2 porte sur la section située à la sortie de Saint Martin vers Duclair, à partir de la grande courbe. La phase 3 concerne la partie centrale, entre les phases 1 et 2.

Aménagement de trottoirs sur la route de Quevillon : sécurité des piétons



Depuis de nombreuses années, il nous avait été demandé de réaliser des trottoirs entre la rue des Prés et la salle des fêtes, afin de permettre un

accès piéton sécurisé. Après l'accord de l'ensemble des riverains pour céder les mètres carrés nécessaires à cette réalisation, nous avons pu aménager des trottoirs qui, je le pense, sont appréciés de tous.

Ces travaux ayant entraîné un élargissement de la voie de circulation sur cette partie de route, il était à craindre que cela ne favorise encore la vitesse excessive des véhicules circulant sur le CD67, notamment en provenance de Quevillon. Il a donc été jugé opportun de créer un obstacle en bas de la Passe des Biches pour limiter cette vitesse. Ceci a pris la forme d'un petit rond point qui a permis de supprimer le stop en bas de la voie en provenance du Genetey.

Cet aménagement aura coûté dans sa totalité 141.590 € HT (dont 6.930€ HT pour la création du petit rond point). Il est financé à hauteur de 35% (49.268€) par le département et de 10% (15.000€) par une subvention de l'Etat (au titre des amendes de police). Le coût final pour la commune est donc de 55% (77.022€ HT), assuré en autofinancement sur fonds propres.



EXOTIC FLEURS

interflora - Ouvert 7j/7

Place du Marché - 76380 CANTELEU

Tél. 02 35 36 16 04

Saffray

TRAVAUX PUBLICS et TRANSPORTS
Tél : 02 35 83 22 19 • Fax 02 35 83 27 08

Siège social : Agence Nord Ouest de Rouen : :
2, Rue aux Loups ZAC d'Eslettes
76730 BACQUEVILLE EN CAUX 76710 ESLETTES

Nos Réalisations 2013

Extension de la Cantine et du Préau

Les effectifs des écoles maternelles et primaires de la commune sont toujours assez conséquents et nous ne pouvons que nous en réjouir. Ils impliquent cependant d'adapter constamment le niveau d'équipement. Concernant ceux de l'école primaire, le préau très insuffisant a dû être agrandi. De même pour la cantine, calibrée pour accueillir environ 90 élèves mais qui sert en fait 150 repas par jour ! Un investissement de 187.660€ HT a été voté par le conseil, composé de 14.878€ pour le préau et de 172.782€ pour la cantine. S'y ajoutent les honoraires d'architecte et des bureaux de contrôle pour un montant de 25.758€ HT.

Le projet a été réalisé par un autofinancement communal épaulé d'une subvention de la CREA à hauteur de 14% (30.645€) et de l'Etat pour 18.8% (40.128€).

Cette réalisation a été inaugurée le 29 juin dernier par la Sénatrice Catherine Morin-Desailly en présence de Christophe Bouillon, député, et de Pierrette Canu, Conseillère Générale. Tout le monde a souligné la qualité de la construction et la bonne intégration dans le site. Les enfants de maternelle et les enseignants auxquels cet équipement a été dédié en apprécient aussi le confort.

Création de 2 logements locatifs



La commune dispose d'un logement situé au dessus de l'école primaire qui n'était plus aux normes et ne pouvait donc être loué en l'état. Après réflexions et études, le Conseil a décidé de le transformer en deux appartements.

Le premier a été créé en utilisant pleinement le grenier qui n'était que partiellement occupé auparavant par Joëlle Létuvé. La surface totale de

ces combles est désormais de 45m² avec une chambre et salle de bain, ainsi qu'un vaste séjour cuisine. Une vue imprenable sur les jardins de l'abbaye le rend très agréable.

L'autre appartement occupe le premier étage de 65m² et comprend 2 chambres, une salle de bain ainsi qu'un vaste séjour avec cuisine ouverte sur ce dernier.



L'accès à ces appartements se fait par le parking communal du cabinet médical et cela en toute indépendance de l'école primaire. Ces appartements seront prêts à être mis en location au début du mois de février au prix de 650€ par mois pour le grand et de 450€ mensuel pour le petit. Le chauffage est électrique et indépendant pour chaque appartement.

Le coût total de ces travaux est de 109.595€ qui a été financé par un prêt de 100.000€ sur 8 ans au taux de 2.17%, soit un coût annuel de remboursement pour la commune de 13.650€, compensé par les recettes des loyers qui atteindront 13.200€.

CONSTRUCTION d'une aire de stockage pour le sel de déneigement et le sable

Maintenant que la commune est équipée en matériel adapté pour le déneigement, il devenait indispensable de créer une aire de stockage suffisante et facilement accessible pour son approvisionnement et son chargement sur la sableuse. Un silo a été entièrement construit par le personnel communal sur un espace situé au bout de la déchetterie. Il reste encore à le couvrir, ce qui devrait être réalisé dans les semaines qui viennent. Nous pouvons donc attendre les intempéries en toute sérénité.

PORTAIL - AUTOMATISME de PORTAIL et GARAGE - INTERPHONE
CHAUFFE EAU - CHAUFFAGE ELEC - TABLEAU ELEC - CHAUDIERE
FUEL - VENTILATION - SANITAIRE - CARRELAGE - VOILE DE VERRE
PAPIER PEINT - PEINTURE - PARQUET - VOLET ROULANT.....

MULTISERVICES HABITAT

INSTALLATION et DEPANNAGE 7J/7
ELECTRICITE PLOMBERIE

Aménagement

Cuisine et Salle de bain

Thierry BELLETRE - 76840 HENOUVILLE
Tél 02 35 64 83 20 - Port 06 35 93 70 64



Nos projets 2014

L'année 2014 devrait être marquée par l'avancement de la CREA vers un statut de « Métropole », dans la suite logique du projet de loi sur la décentralisation qui a été voté définitivement par le Parlement en décembre 2013. Ceci devrait intervenir au 1er janvier 2015.

Cette nouvelle Métropole prendra automatiquement la compétence voirie sur les routes communales et départementales.

Or, d'ici ce terme, le gros dossier d'investissement que nous avons prévu d'inscrire au budget 2014, à savoir la première phase de l'aménagement routier du CD982, n'aura finalement pas été réalisé. En effet, une partie importante de son financement dépend du département et celui-ci nous a fait récemment savoir qu'il ne serait pas en mesure de l'inscrire à son budget pour 2014.

Parvenus à ce stade, ce sera donc à la Métropole de décider du devenir de notre projet.

Nos investissements pour l'année 2014 seront donc plus limités en volume financier mais pas pour autant en nombre.

Parmi eux, il y aura notamment les travaux rendus nécessaires par la mise en place des nouveaux rythmes scolaires. Sont concernés, l'agrandissement de la garderie pour augmenter sa capacité d'accueil, mais aussi des travaux d'aménagement du préau de l'école maternelle afin de pouvoir y abriter les différentes activités péri-scolaires qui seront organisées.

Mais nous devons aussi rénover les toilettes de l'école primaire, remettre en état les clôtures et les cours des écoles. Tout cela avant la fin de l'année, de sorte à être en conformité avec les normes concernant les personnes handicapées. Ces normes concernent également l'ensemble des accès des équipements publics de la commune dont, ce qui ne sera pas sans poser quelques problèmes, la salle du Conseil de la Mairie.

Brève

**Daan Koers lauréat régional
pour le concours national des métiers d'art**

**La Haute-Normandie représentée
par un Boschervillais**

Natif des Pays-Bas, Daan Koers, alors étudiant en architecture, découvre sa vocation pour l'ébénisterie d'art lors d'un stage de restauration d'un village classé en Charente. Il passe en candidat libre un CAP de menuiserie, puis d'ébénisterie après avoir suivi des cours de dessin d'ameublement et de marqueterie à l'École Boule. Devenu maître-ouvrier pendant dix ans au sein d'une entreprise d'agencement et d'ébénisterie haut de gamme, il poursuit ensuite sa route en Normandie, comme responsable prototypage dans un bureau d'études spécialisé dans l'aéronautique. Là, il apprend à travailler de nouveaux matériaux, métaux et composites. Après ces nombreuses expériences, il crée son propre atelier.

Parmi ses réalisations, « Coiffeuse » est un meuble qui ne se dévoile qu'une fois ouvert.

Un monolithe de bois plaqué de Péroba d'une teinte chaude porté par un piétement métallique dont les transitions de structure, les poignées et la serrurerie sont traitées avec la plus grande discrétion. L'abattant ouvert, la coiffeuse se découvre, avec son tiroir, son miroir et de petits rangements en sycamore ondé. Une merveille d'épure.

L'atelier de Daan Koers est visitable, sur rendez-vous : 06.42.22.90.53



Parc Baucher

Rappel sur les modalités de gestion du Parc BAUCHER

La Mairie fait régulièrement l'objet de demandes de logement pour le Parc Baucher. Devant l'insistance et parfois la véhémence des demandes qui lui reviennent, il est bon de rappeler ici les principes et les modalités d'attribution.

Il faut avant tout insister sur le fait que le choix d'attribution d'un logement dans ce parc à caractère social relève uniquement d'Habitat 76.

A chaque changement de locataire, la mairie transmet à cette société les dossiers dont elle dispose mais n'intervient en aucune manière dans la décision finale.

En pratique, lorsque Habitat 76 reçoit le préavis de départ d'un occupant, elle prévient la Mairie qui lui renvoie trois des candidatures en sa possession. Cette société se réserve le choix final mais également le droit de sélectionner une candidature extérieure parmi ses propres dossiers.

Ces logements sociaux ne sont donc pas attribués en fonction d'une liste d'ancienneté mais des situations personnelles des familles postulantes.

Le décideur final reste Habitat 76.

Christèle CADORET, Adjointe au Maire

Nos écoles

127 élèves ont fait leur rentrée 2013-2014 dans nos écoles

La rentrée scolaire s'est bien passée dans nos écoles maternelles et primaires. Les effectifs sont toujours conséquents avec des classes en moyenne de 24 à 25 élèves.

En maternelle, nous avons 49 élèves répartis en deux classes, constituées de 13 petits, 16 en moyenne section et 20 en grande section.

En primaire les effectifs sont de 98 élèves répartis en quatre classes : il y a 20 élèves en CP, 18 en CE1, 19 en CE2, 27 en CM1 et 14 en CM2.

Rythmes scolaires : le grand changement

Comme vous le savez les horaires des écoles et l'organisation de la journée scolaire vont changer à la rentrée prochaine. Les nouveaux horaires, arrêtés après consultation des parents d'élèves et des enseignants, seront les suivants : les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h45 à 11h45 et de 13h15 à 15h30, et les mercredis matin de 8h45 à 11h45. Ces horaires ont été acceptés par les instances de l'Education Nationale.

Les parents pourront bien entendu reprendre leurs enfants à partir de 15h30 à la fin des cours.

Comme actuellement, une garderie sera bien proposée aux parents qui le souhaitent, tous les matins à partir de 7h30. Il en sera de même le soir, de 15h30 à 19h.

Nous sommes en train de travailler à l'organisation d'activités périscolaires, à partir de 15h30-15h45 pour les enfants qui le souhaitent et cela sur inscription pour la durée de l'année scolaire.

L'ensemble des activités proposées n'a pas encore été arrêté, mais les domaines sur lesquels nous travaillons regroupent : Ludisport (initiation à différents sports), le football, le judo, la musique, la lecture, ludokiosque (jeux et activités diverses) etc. Les parents qui le souhaitent peuvent également proposer une activité.

La mise en place de ces activités sera organisée par la commune avec une participation financière des parents comme cela existe déjà pour le Ludisport.

Nos impôts :

humeur et humour d'un Boschervillais

Monsieur le Maire
et Mesdames, Messieurs les Conseillers Municipaux
de la Commune de Saint-Martin de Boscherville
Mairie
76840 - Saint Martin de Boscherville.

Saint Martin de Boscherville le samedi 10 Novembre 2013.

Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs les conseillers municipaux,

Je viens, comme tout le monde de recevoir l'avis de ma Taxe Foncière 2013. Boum... ! + 7.09%. J'en ai eu une petite pâleur presque un étourdissement, oui Monsieur le Maire, comme un petit malaise que je m'en irai expliquer, un jour, au bon Docteur Riff... qui s'inquiétera de moi. Il tournicotera alors autour de mon bras son tensiomètre, gonflera à petits coups rythmés la petite poire à pression et comptera les pulsions de mon poulx. Si le Docteur fronce les sourcils.... je me lâcherai, oui et je lui expliquerai l'origine de ma petite pâleur.... Peut-être, alors m'enverra t-il chez Alain Veyronnet prendre une préparation réparatrice. Tranquille et à mon écoute derrière son comptoir, le bon Docteur en pharmacie traitera l'ordonnance et me préparera une solution de petite poudre qu'il écrasera benoîtement au fond de son mortier. Se penchant vers moi l'œil amical, il me chuchotera à l'oreille et en confidence d'aller plutôt prendre un petit vin chaud à « La Belle du Coin », ce qui devrait me remonter le moral en moins de deux.

M'sieur le Maire, et comme causent les normands, je vous dis : « je m'reprends doucement, ça loche quand même ... mais je m'reprends... »

A regarder de plus près la feuille d'avis de ma taxe foncière, je constate avec plaisir que votre Mairie a baissé ma cotisation de 2.54%. Ha ! C'est bien ! Merci du soin que votre équipe et vous-même apportez à vos administrés. Par contre, j'adresse un carton rouge au Département qui fait envoler sa ligne de + de 14.50% et, malheur de malheurs de + de 59.00 %, pour l'enlèvement des ordures ménagères qui d'ailleurs, je vous l'assure, n'ont pas pris de poids en l'espace d'un an, au contraire. L'ancien Conseiller général avait le pied LEGER et s'accommodait lui d'une augmentation annuelle raisonnable. Son successeur(e), telle Déméter, déesse grecque du blé et de la moisson, sans doute portée sur des nuées d'inaccessibles rêves, taille mon pré, rabote promptement le rural et aplatit ma bourse comme... une pelle à tarte.

-M'sieur le maire, je vais payer. Oui, J'peux pas faire autrement mais je me demande quand même où passe mon argent ?

Si c'est « filer » ma peine et mes sous dans le Filor, ce n'est pas un bon placement. Il y a si peu de bonnes gens dans ces luxueux petits Bus blancs que c'en est désespérant et même triste de les voir rouler sur nos petites routes, banquettes vides !

Encore un autre point qui me chahute un peu, m'sieur le Maire, ce sont les frais de gestion ! Oui, voyez-vous en bas de ma feuille, ils sont en augmentation de 8.33% ! Ce n'est pas rien ! Pourquoi augmenter ces frais, alors que la qualité de papier d'imposition a beaucoup failli et que la texture et le logo de la République ont même perdu de leurs couleurs par rapport à l'an passé.

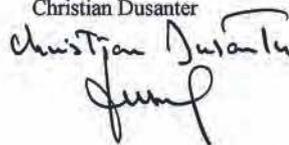
« Je m'reprends, m'sieur le Maire, je m'reprends.... Sûr, ça va aller mieux ! ».

Si Dame Conseillère Générale pouvait venir aux Vœux que vous et votre équipe présentez chaque année à Saint Martin, vous seriez bien avisé de lui exprimer aimablement et très respectueusement que « l'impôt de nos jardins est bien excessif et qu'à trop charger la barque, elle finit par couler. »

Vous remerciant pour le temps que vous prendrez à lire ma petite lettre,

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de ma haute considération et de bien vouloir transmettre à tous vos conseillers. mes meilleures et sincères salutations.

Christian Dusanter



Etat Civil

BONJOUR LES BÉBÉS

Lison HENRIET le 6 mars

Lou LEJEUNE le 3 juin

Raphaël MALANDAIN le 4 juin

Gabriel PERIER le 24 août

Hugo PARÉ le 1^{er} novembre

Gabin HURÉ le 1^{er} novembre

Marie-Reine de CACQUERAY-VALMÉNIER le 16 mai

ILS ONT DIT « OUI »

Kristell MICHEL et Benjamin BAZILLE
le 6 avril

Brigitte LAGRAVETTE et Bruno SEGARRA
le 14 septembre

Estelle VIDARD et Stéphane MIGNOT
le 24 mai

Déborah GUÉROULT et Kévin ÉLIOT
le 21 septembre

Léopoldine ROBITAILE et Stéphane MULLIEZ
le 13 juillet

Sarah DHAINAUT et Jean-Élie GUIBERT
le 28 décembre

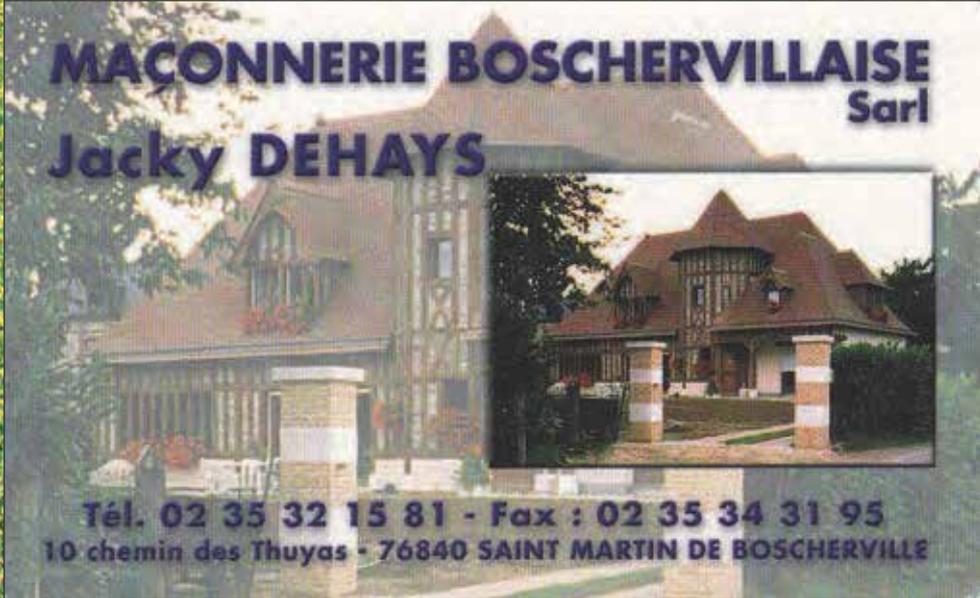
CEUX QUI NOUS QUITTENT

Simonne QUEVAL le 21 mai

Béatrice GODEFROY le 24 mai

Françoise PAILLOT le 5 juin

Marie Françoise KIEFER le 26 juin



MAÇONNERIE BOSCHERVILLAISE
Sarl

Jacky DEHAYS

Tél. 02 35 32 15 81 - Fax : 02 35 34 31 95
10 chemin des Thuyas - 76840 SAINT MARTIN DE BOSCHERVILLE

Noces d'Or

Il y a cinquante ans : ils se mariaient



J'ai eu cette année le grand honneur de célébrer à deux reprises des noces d'or. Il s'agissait de celles de Gérard et Thérèse Petiton et de Guy et Françoise Pinguet. Tous les deux ont eu la joie de fêter cet anniversaire des cinquante ans de mariage à la date précise de celui-ci, à savoir le 5 octobre 2013 pour les Petiton alors qu'ils s'étaient mariés le 5 octobre 1963 à Saint Martin de Boscherville, et le 9 novembre 2013 pour les Pinguet qui eux s'étaient unis à Canteleu le 9 novembre 1963.

Gérard et Thérèse Petiton sont des Boschervillais de longue date, ce qui m'a permis de le leur rappeler lors des quelques mots que je leur ai adressés : « Mais cela est aussi pour moi une joie que de célébrer vos noces d'or après avoir eu l'honneur, il y a maintenant quelques années d'avoir célébré celles des parents de Gérard, Henri et Janine Petiton. Mais je ne peux pas non plus oublier, chère Thérèse, le souvenir de votre père que j'ai bien connu et dont j'ai toujours apprécié le dévouement et la gentillesse. J'avoue qu'à cette époque, je n'aurai jamais imaginé qu'un jour j'aurai l'honneur de célébrer les noces d'or d'une de ses filles. Vous êtes bien sûr tous les deux des Boschervillais de longue date, de souche, dirions-nous. Vous êtes de ce fait les représentants de notre village rural, qui depuis, quelques années, a bien changé. En effet, Madame Petiton, vous êtes même née à Saint Martin, comme cela se faisait souvent à cette époque. Pendant une période difficile, puisque notre pays était en guerre. Monsieur Petiton est lui né à Rouen, mais aussi pendant la guerre. Et puis, vous avez grandi dans notre agréable village, finalement très près l'un de l'autre avant de vous marier le 5 octobre 1963 à Saint Martin et bien entendu pas dans cette Mairie, mais dans celle qui existait à cette époque et qui était située à l'angle de la route du Brécy et de la route de Quevillon. »

Quant aux époux Pinguet, ils ont vécu l'essentiel de leur vie à Canteleu avant de venir rejoindre notre commune pour y passer une agréable retraite. Grâce aux indiscrétions de leur fille, j'ai pu retracer quelque peu leur parcours respectif : « Comme nous venons de le rappeler, vous vous étiez mariés le 9 novembre 1963, nous sommes donc exactement le jour de votre anniversaire. Les circonstances font bien les choses. Je me suis laissé dire que le temps était merveilleux ce jour là pour reprendre une expression chère à Madame. Vous étiez tous les deux éducateurs au C.D.E. de Canteleu à l'I.P.E. plus précisément. Guy a passé toutes ses années professionnelles au C.D.E. de Canteleu, tout d'abord comme éducateur en 1961 après avoir passé 22 mois en Algérie, ce qui lui valut d'obtenir son titre d'ancien combattant. En 1964 vous repreniez une formation afin d'obtenir le diplôme d'éducateur spécialisé. Et puis vous êtes devenu éducateur chef avant d'accéder au poste de directeur de l'I.P.E. Poste que vous avez occupé jusqu'à la fin de votre carrière en 1998. Françoise est entrée au C.D.E. à la même époque. C'est d'ailleurs dans l'enceinte de cet établissement que votre merveilleuse histoire a commencé. Vous avez aussi été éducatrice spécialisée et ensuite éducatrice chef. Après la naissance de Sébastien vous avez pris le chemin de l'aide sociale à l'enfance à Rouen afin d'être plus disponible pour vos enfants. »

Nous ne pouvons que leur souhaiter à tous les



deux de poursuivre une retraite bien méritée dans notre village et leur souhaitons une bonne santé et tous nos vœux de bonheur.

Hubert SAINT



ELECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES DES DIMANCHES 23 ET 30 MARS 2014

Texte officiel du ministère de l'Intérieur, concernant les communes de 1000 à 3499 habitants dans sa version personnalisée pour la commune de Saint Martin de Boscherville (1469 habitants) dans le cadre de la Communauté d'agglomération Rouen-Elbeuf-Austreberthe (CREA)

> Qui élit-on les dimanches 23 et 30 mars 2014 ?

Les dimanches 23 et 30 mars 2014, vous allez élire 15 conseillers municipaux. Ils seront élus pour 6 ans. Le maire et les adjoints sont ensuite élus par le conseil municipal.

En même temps, vous éliez pour la première fois les conseillers communautaires. Ils représentent notre commune au sein de l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre dont elle est membre, c'est à dire la communauté d'agglomération de la CREA. Les EPCI sont des regroupements de communes ayant pour objet l'élaboration de projets communs de développement. Vous éliez donc également 1 conseiller communautaire. Au moment du vote, vous aurez, comme avant, un seul bulletin de vote, mais y figureront deux listes de candidats : les candidats à l'élection municipale et les candidats à l'élection des conseillers communautaires. Vous ne voterez qu'une fois et pour ces deux listes que vous ne pourrez séparer.

Vous ne devez pas raturer votre bulletin de vote, sinon il sera nul et votre voix ne comptera pas.

> Comment les conseillers municipaux sont-ils élus ?

Les conseillers municipaux ne seront plus élus au scrutin majoritaire comme lors des élections municipales de 2008 mais au scrutin de liste à la représentation proportionnelle (dit aussi scrutin de liste bloquée). Les candidats au mandat de conseiller municipal ont l'obligation de se présenter au sein d'une liste comprenant autant de candidats que de conseillers municipaux à élire et alternant un candidat de chaque sexe. Une liste de conseillers communautaires dont les candidats sont issus de la liste municipale doit également être présentée.

Attention, vous voterez en faveur de listes que vous ne pourrez pas modifier. Vous ne pourrez plus ni ajouter de noms ni en retirer : le panachage n'est plus autorisé. Si modifiez le bulletin de vote qui vous est fourni, votre bulletin de vote sera nul.

> Qui peut voter ?

Si vous avez plus de 18 ans et que vous êtes français, vous pourrez voter si vous êtes inscrit sur la liste électorale de la commune. Vous pourrez également voter si vous avez plus de 18 ans, que vous êtes ressortissant d'un État membre de l'Union européenne et que vous êtes inscrit sur la liste

électorale complémentaire de votre commune.

Contrairement aux élections précédentes, vous devrez désormais présenter une pièce d'identité le jour du scrutin pour pouvoir voter.

> Comment faire si je souhaite être candidat ?

Un mémento à l'usage des candidats est disponible sur le site internet du ministère de l'Intérieur (<http://www.interieur.gouv.fr/Elections/Etre-candidat>). Il leur indique les démarches à suivre et notamment pour la déclaration de candidature qui est obligatoire. Les candidatures doivent être déposées au plus tard le jeudi 6 mars 2014 à 18 heures. La candidature est déposée à la préfecture ou la sous-préfecture.

> Comment faire si je ne peux être présent le jour du scrutin ?

Dans le cas où vous ne seriez pas disponible lors d'un ou des deux tours de scrutin, vous pouvez faire établir une procuration pour permettre à une personne inscrite sur la liste électorale de votre commune de voter à votre place. La procuration peut être établie au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail. Elle peut être faite sur le formulaire cartonné de demande de vote par procuration disponible au guichet de l'une de ces autorités.

Par ailleurs, il vous est désormais également possible de gagner du temps en préparant le formulaire depuis votre domicile. Ce formulaire est accessible sur <http://service-public.fr/>. Vous pouvez le remplir sur votre ordinateur puis l'imprimer et l'apporter au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail.

> Ce qui est nouveau :

1. Présentation d'une pièce d'identité pour voter
2. Déclaration de candidature obligatoire
3. Impossibilité de voter pour une personne non candidate
4. Interdiction du panachage - changement de mode de scrutin
5. Élection des conseillers communautaires

Pour plus d'informations : http://www.interieur.gouv.fr/Rubrique_Elections

Club des Anciens de Boscheruille



" AU FIL DE L'AMITIE "

Vous vous sentez seul ou isolé ou avez tout simplement envie de vous détendre ? Venez donc nous rejoindre au club "Au fil de l'amitié" et participer aux différentes activités proposées. (voir ci-dessous).

Nous nous réunissons en général, le premier lundi de chaque mois à la salle des fêtes à partir de 14 heures.



Sont proposés différents jeux de société suivis d'un goûter.

Cette année 4 autres activités ont été retenues :

Jeudi 6 juin 2013 :

Journée au Cabaret " Les enfants Terribles " à ELBEUF.



Ambiance "BRAZIL", spectacle plumes strass et paillettes.

Lundi 16 septembre 2013 :

Journée Buffet Campagnard à la salle des fêtes en remplacement de la traditionnelle journée barbecue au gîte du Valnaye.



Lundi 4 novembre 2013 :
Concours de Dominos avec de nombreux lots suivi d'un goûter.

lundi 9 décembre 2013 :

Repas dansant de fin d'année avec animation, (repas élaboré par La Roumardière).



Notre Assemblée Générale s'est tenue le 6 janvier 2014, à la salle des fêtes de St MARTIN de BOSCHERVILLE et fut suivie par la dégustation de la traditionnelle Galette des Rois.



Le bureau de l'association vous souhaite une bonne et heureuse Année 2014.

POMPES FUNÈBRES et CHAMBRE FUNÉRAIRE
PRÉVOST PÈRE et Fils
Rue Marcel Paul 76150 MAROMME
☎ 02 35 74 04 04

Inhumation, crémation
Transport de corps sans cercueil
Articles funéraires • CONTRATS OBSÈQUES

PERMANENCE DÉCÈS 24h/24 - 7j/7

Le CCAS

Avec les Anciens

Parmi les actions engagées par le Centre Communal d'Action Sociale au profit des Boschervillais, les événements les plus visibles restent les habituelles rencontres organisées pour les anciens de la commune.



Ainsi, la sortie annuelle a pris cette année l'aspect d'une "croisière fluviale". Faire découvrir la Seine à des Boschervillais peut sembler étrange. C'est pourtant ce qu'a fait avec succès le CCAS en organisant une croisière-repas sur le fleuve.



Ce petit voyage, de Rouen à Oissel et retour, s'est déroulé le 14 novembre, à bord de l'impressionnant MS France sur lequel les 130 personnes inscrites ont pu profiter de tout l'espace et le confort souhaité.

Embarquement en fin de matinée, puis, une fois les amarres larguées, apéritif pris au salon en profitant déjà de points de vues inhabituels sur le fleuve et ses rives.



Ensuite, le restaurant nous accueille avec un repas fort convivial, suivi de quelques pas de danse pour ceux qui le souhaitaient, bref, "que du bonheur" comme on dit aujourd'hui.

Il n'y avait que la météo à être un peu morose ce jour là !

Par ailleurs, précédant les fêtes de fin d'année, le goûter de Noël s'est déroulé le 12 décembre à la salle des fêtes.

Environ 90 personnes ont pu discuter tout en

savourant une excellente bûche, accompagnée de chocolat chaud, café ou thé.

Chacun est reparti en début de soirée avec un colis de douceurs pour agrémenter la table de Noël. Les personnes n'ayant pu se déplacer se sont vues remettre le colis directement à leur domicile.

Toute l'équipe du CCAS vous souhaite une heureuse année 2014

L'ABBAYE SAINT-GEORGES CÉLÈBRE SES 900 ANS



1114 - 2014

Abbaye
Saint-Georges
de Boscherville

L'ABBAYE SAINT-GEORGES 1114-2014

En 2014, l'abbaye de Saint-Georges aura 900 ans. Dans ce cadre, l'Association Touristique de l'Abbaye Romane, en liaison avec le Conseil Général et la commune, envisage un certain nombre de manifestations qui seront inaugurées le 7 juin par le Président du Conseil Général et le Maire de la commune.

Cette inauguration, qui sera suivie d'un grand spectacle pyrotechnique « Lumières sur l'abbaye », coïncidera avec une fête médiévale organisée par la commune les 6, 7 et 8 juin.

Des expositions

Une exposition sur l'histoire de l'abbaye avec présentation d'objets qui seront « sortis » exceptionnellement du Musée Départemental des Antiquités sera proposée jusqu'au 4 novembre au premier étage du bâtiment conventuel.

Avec la participation de la commune, une exposition de formes en osier conçues par Stéphanie Buttier aura lieu dans les jardins, un trompe-l'œil dissimulant les étais disgracieux du mur du pavillon des Vents.



Des conférences dans la salle capitulaire

Les personnes souhaitant approfondir leurs connaissances de la fondation et l'histoire de l'abbaye, la

vie monastique, le rôle des abbayes au Moyen Âge ou la symbolique des jardins se verront proposer une série de neuf conférences d'une durée d'une heure et demie, d'avril à octobre dans la salle capitulaire, les mardis à 18 heures 30.

Le programme détaillé des manifestations est consultable sur le site de l'ATAR, <http://www.abbaye-saint-georges.com> et sera également proposé à l'accueil de l'abbaye dès le mois de février.

Des concerts dans l'abbatiale



Autres manifestations de cette commémoration, deux concerts seront donnés dans l'église abbatiale, l'un le 15 juin avec des instruments anciens, l'autre le 25 août, dans le cadre des Musicales de Normandie avec Jordi Savall à la viole celtique.

A l'exception du dernier de ces deux concerts, toutes ces manifestations sont gratuites.

Cette célébration, du moins nous le souhaitons, sera l'occasion de mieux faire connaître un site exceptionnel, qui demeure encore quelque peu méconnu des Hauts-Normands.

A l'occasion de cette commémoration est éditée une médaille d'ores et déjà disponible à la boutique de l'abbaye.



Comité des fêtes

Composition du nouveau bureau, suite à l'Assemblée Générale du 10 Janvier 2013 :



Président : Jean-Luc GUENET
Vice-président : David LEFEBVRE
Trésorière : Odile PATT
Secrétaire : Danièle PATRY

Rétrospective de l'année 2013, avec principalement 5 manifestations.

Notre **24^{ème} Salon de Peinture et de sculpture** des 18-19 et 20 Mai, fut un succès, avec une nouvelle organisation, ayant pour volonté de faire de ce salon un lieu de rencontre et d'échange entre artistes d'horizons différents.

Fête du village des 1er et 2 Juin

Le samedi soir, les Boschervillais se sont retrouvés autour d'un pique-nique convivial et animé par un orchestre de Rock and Roll de 6 musiciens. En clôture, dès le crépuscule, un magnifique feu d'artifice a illuminé notre Abbaye. Très tôt le dimanche matin, 40 exposants ont investi le chemin de la déchetterie pour un traditionnel vide grenier. Parallèlement, sous nos chapiteaux dressés devant la mairie, se tenaient une Foire aux plantes et un Marché des arts (ferronneries-poteries-sculptures-tableaux). A La Grange, petits et grands étaient en admiration devant une immense collection de tracteurs, des reproductions et maquettes d'hélicoptère, d'avions, d'autos, de matériel militaire et même de bacs de notre région. Merci à ces passionnés de la maquette d'avoir accepté notre invitation à réaliser cette exposition. Les enfants ont aussi profité de cette belle journée avec une balade à dos d'ânes.

9^{ème} soirée LOTO du vendredi 11 Octobre.

90 joueurs se sont partagés un ensemble de 22 lots, la dernière partie ayant pris fin après minuit.

Moment très attendu à l'approche des fêtes, notre **15^{ème} Marché de l'Avent** s'est déroulé les 23 et 24 Novembre à la salle des fêtes. Une vingtaine d'exposants ont proposé des produits, essentiellement de leur fabrication, d'artisanat et de gastronomie. Traditionnellement on pouvait aussi « peser le panier » à l'entrée de la salle ; félicitations à Mr Prognon, apiculteur, heureux gagnant en donnant le poids exact du panier garni par les exposants (9,250 kg).



Le vendredi 20 Décembre, rapide apparition à l'école maternelle, du **Père NOËL**.

Toujours fidèle à notre invitation malgré sa fatigue, il est venu distribuer des jeux pour les classes et des friandises aux enfants.

Amis Boschervillais, le Comité des Fêtes recherche de nouveaux membres pour développer ses actions et manifestations dans notre commune. Venez rejoindre notre sympathique équipe et transmettez nous idées et suggestions.

A la suite de l'assemblée Générale qui s'est tenue le 9 janvier à la Grange, nous vous invitons à retenir le calendrier de nos manifestations 2014 :

Le 18 mai :

Vide-Grenier – Marché des Arts - Foire aux plantes

Du 29 mai au 1er Juin :

Salon de Peinture et Sculpture

7 et 8 Juin :

Fête Médiévale dans le cadre des 900 ans de l'Abbaye*

Les mardis soirs de Juin :

Marché des producteurs régionaux

29 et 30 Novembre :

Marché de l'Avent



Spécial 900 ans

* L'Abbaye de notre village fête ses 900 ans en 2014

Le Comité des Fêtes a prévu de rechausser « guêtres et éperons », comme en 2010.

Souvenez-vous de la fête médiévale qui nous avait rassemblés en juin de cette année là. Tous ensemble nous l'avons organisée et animée avec beaucoup d'enthousiasme et de compétence. Ce week-end a été une belle réussite et a laissé à chacun de nombreux souvenirs. Nous vous proposons de nous servir de cette expérience pour une fête encore plus belle, encore plus grande en 2014.

Afin de recréer l'ambiance médiévale de cette époque nous avons besoin de votre précieuse aide. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour élaborer ce projet et entreprendre sa réalisation dans la solidarité. Un blog est consacré à cette préparation : <http://abbaye-900.blogspot.fr>

Destiné à s'enrichir au fil des semaines, vous retrouverez déjà sur ce blog les comptes rendus des réunions qui se sont déjà tenues sur ce thème et des informations sur les costumes, oriflammes et autres banderoles à préparer pour pavoiser le village.

Différents groupes de bénévoles se sont constitués pour aider à la préparation de l'événement (chant, costumes, animations, décors etc.).



Voici un aperçu du programme prévisionnel de ces festivités :

- Inauguration et spectacle pyrotechnique son et lumière de l'ATAR (samedi 7 juin, 19h/23h)
- Restauration sur site avec repas (19h30) et Buvette
- Manifestations équestres
- Animations proposées par les écoles (vendredi 6 et samedi 7)
- Campements médiévaux avec des mesnies locales (vendredi, samedi et dimanche)
- Animations proposées par les associations (vendredi, samedi et dimanche)
- Expositions avec stands des mesnies (samedi et dimanche)
- Animations musicales et de rues (samedi et dimanche)
- Marché artisanal et gourmand et marché des producteurs locaux (samedi et dimanche)
- Défilé aux flambeaux, costumé et chanté (samedi 22h00).

Bonne et heureuse année 2014 à tous

Le Président, Jean-Luc GUENET

Comité des fêtes (suite)

LES MARDIS DE JUIN OU LES MARCHÉS NOCTURNES

Un nouveau marché s'est tenu à Saint Martin durant quatre semaines consécutives. En effet, « Les mardis de juin » ont rassemblé sur la place du village, de 18h00 à 21h00, les gastronomes adultes ou en culottes courtes autour de producteurs locaux.

Ce fut un succès et c'est dans une ambiance festive et chaleureuse que nous avons pu découvrir des produits de qualité et de chez nous. Il était bien agréable de déambuler entre les douze stands, tous plus attrayants les uns que les autres. Il faut souligner que pour cette première édition, le soleil Normand était au rendez-vous.

L'ambiance de ces soirées était de plus agrémentée de prestations musicales de qualité, assurées bénévolement par la chorale de mixte de « l'Ecole de Musique de Rouen », Alain CHEVALLIER et son groupe « DECALAGE » ainsi que Francis CARON et Jacques FERAY que nous tenons à remercier chaleureusement.

Nous imaginions mettre nos papilles à l'honneur mais ce sont bien tous nos sens qui ont été sollicités et mis en alerte. Bref, un cocktail de dégustation, de bonne humeur, de détente et de convivialité pour lequel nous vous donnons rendez-vous en juin 2014.

Liste des producteurs à l'édition 2013.

SCÉM Robert (maraîcher)

à SAINT MARTIN DE BOSCHERVILLE

Duval Michel (végétaux)

à ST PIERRE DE VARENDEVILLE

EARL La Vallée Haute

(Neufchâtel, graval, crème...) à GRAVAL

Glatigny Lionel (miel) à CANTELEU

SCEA ferme de la Seine (produits laitiers)

à ST PIERRE DE MANNEVILLE

EARL St Joseph (Cidre fermier)

à PISSY POVILLE

Douceurs Gourmandes (confitures)

à ANCEAUMEVILLE

Une Fée dans l'Asinerie (produits au lait d'ânesse)

à GAILLEFONTAINE

Hangar 61 (petits meubles, objets déco)

à LA VAUPALIERE

Volailles à l'ancienne du Candos

(volailles/œufs)

à ST PIERRE DE VARENDEVILLE

La Champi (champignons) à DIEPPEDALLE

Ludokiosque

à ST MARTIN DE BOSCHERVILLE



SALON DE PEINTURE

Le 24^{ème} salon de peinture - les 18, 19 et 20 mai 2013

A l'affiche, deux invités d'honneur :

Madame **Elisabeth BESNIER** (Bihorel) peintre qui nous a séduit par sa technique d'huile au couteau. Son travail s'oriente vers le portrait grand format mais également quelques scènes de rues.

Monsieur **Alain TRIBALLEAU** (Omonville), sculpteur, nous a présenté son admirable travail de « Raku » qui est le résultat d'une technique de cuisson développée dans le Japon du XVI^{ème} siècle.

Afin d'apporter une touche un peu différente des salons environnants, nous avons souhaité présenter deux artistes (« thème » et « découverte ») :

- Monsieur **Christophe AVRIL**, peintre Rouennais à qui nous avons confié le thème « St Martin de Boscherville », a relevé le défi et donné une magnifique interprétation picturale de notre commune. Il a vendu tous ses tableaux et vous pouvez d'ailleurs voir deux de ses œuvres en mairie.
- Monsieur **Gérard MURSIC**, peintre « découverte » venu de Saint Jouan des Guérêts (35) a rencontré un vif succès. Ses gammes de couleurs riches et la justesse des tons de son travail nous ont amené à lui demander de bien vouloir être notre invité d'honneur pour 2014, ce qu'il a accepté.

Le prix de la municipalité a été décerné à Madame **Anne-Marie GUILLEMAN**. Cette jeune femme embarque régulièrement à bord de navires et nous transporte par sa peinture dans l'univers maritime.



Comité des fêtes (suite)

SALON DE PEINTURE 2014

Du 29 mai au 1^{er} juin 2014 - 25^{ème} salon de peinture
Vernissage le jeudi 29 à 12h00

Les invités d'honneur seront Monsieur **Gérard MURSIC** (article précédent) et Madame **Claire LEZE-SCHMIT** qui a remporté le prix de sculpture 2013. Nous pouvons vous annoncer que l'invité à thème sera Monsieur **DEPINAY Christophe**, dessinateur de bande-dessinée inspiré par le monde automobile. Des séances de dédicace seront programmées. Nous ne vous parlerons pas de l'invité « Découverte » ; venez donc faire sa connaissance sur place... Nous espérons vous y retrouver nombreux.

LES ATELIERS D'ARTISTES

Septembre 2013

La CREA organise tous les ans sur son territoire les « visites d'ateliers d'artistes ». Cette manifestation permet aux particuliers de se rendre directement chez les artistes afin de découvrir leurs travaux.

SMB ART a souhaité s'inscrire dans cette démarche et aller au-delà en essayant par « le bouche à oreille » de recenser des artistes (amateurs ou non) de la commune.

Saint Martin de Boscherville regorge d'artistes en tous genres mais qui restent bien souvent chez eux et n'ont pas l'occasion d'échanger avec d'autres. Une vingtaine de personnes, artistes amateurs et confirmés, a répondu à l'appel et se sont installés, fin septembre, dans la salle des fêtes.

Au rendez-vous, simplicité, convivialité, échange, temps forts... Pari gagné ! Tous sont prêts à recommencer ! Alors rendez-vous le dernier week-end de septembre 2014 et si vous avez un talent caché (même modeste), n'hésitez pas à venir le partager avec nous.

Contact : smb.peinture@gmail.com



LE MARCHÉ DES ARTS

Septembre 2013

2013 a vu la première édition du « Marché des Arts », une nouvelle manifestation organisée par SMB Arts, sous l'égide du Comité des Fêtes.



Dès le matin du 12 juin 2013, date du vide grenier, une dizaine d'exposants s'est installée sur la place, sous un chapiteau mis à disposition par la municipalité afin d'accueillir dans de bonnes conditions les œuvres à vendre. Le soleil étant de la partie lui aussi, de nombreux visiteurs sont venus dénicher un « coup de cœur ». Tous les styles étaient là, depuis les vieilles toiles remisées dans les greniers jusqu'aux dernières épreuves de jeunes artistes. Chacun a pu y trouver son bonheur à moindre prix. Après le succès de cette première, l'édition 2014 de ce marché vous accueillera avec plaisir, le samedi le 18 mai. Ce marché des arts est ouvert à toute personne désirant vendre des œuvres artistiques (peintures, sculptures etc.). Il n'est donc pas nécessaire d'être artiste pour y participer. Il est préférable de réserver son emplacement (2€ le mètre linéaire), avant le 10 mai.

Pour tout renseignement contacter :
smb.peinture@gmail.com

PEINTRES AU VILLAGE

Septembre 2013

En mai, parallèlement au salon de peinture, la manifestation « Peintres au Village » a rassemblé une dizaine d'artistes.

Les jurés ont décernés trois prix :

Le prix « Enfants » : Cinq jeunes se sont prêtés au jeu mais il n'a pas été possible de les départager. Il leur a été remis du matériel pour dessiner.

Le prix « Peintre professionnel » : Monsieur Michel ABDOU s'est vu gratifié d'un droit d'exposition pour 2014.

Le prix « Peintre amateur » : Monsieur François CADORET a reçu un tableau de Madame Françoise LEPREUX.

Nos artistes se sont sentis bien seuls par manque d'inscrits. Cette manifestation est ouverte à tous ceux qui aiment la peinture ou le dessin. La participation est gratuite. Alors n'hésitez plus, inscrivez-vous en toute simplicité pour l'édition 2014.

De bons moments sont à partager !

Le règlement détaillé est disponible sur simple demande à l'adresse mail suivante : **smb.peinture@gmail.com**

Comité des fêtes

La randonnée, une activité grandeur « nature »

« Un kilomètre à pied, ça use, ça use... » les godillots des randonneurs de Saint Martin Rando, qui explorent les sentiers, un dimanche par mois, à la découverte de notre région, riche de mille et un trésors.

Notre club, compte aujourd'hui 62 adhérents, tous passionnés de nature, d'environnement et animés du même moteur de l'amitié et de la convivialité.

Outre la randonnée classique (10 à 12 km) du dimanche matin, qui regroupe en moyenne une bonne vingtaine de personnes, nous organisons des sorties à la journée, en deux boucles de 20 à 25 km, avec pique-nique.

Cette année, avec notre dernière sortie de décembre, le cumul des kilomètres parcourus avoisine les 165km pour les plus assidus et des milliers de pas supplémentaires pour les randonneurs qui sont allés explorer les chemins anglais du Sussex, grâce au soutien logistique du Comité de Jumelage.

Le calendrier de l'année a été établi et promet déjà d'agréables et belles randonnées.

1er Semestre :

Dimanche	19 janvier	½ journée
Dimanche	16 février	½ journée
Dimanche	16 Mars	½ journée
Dimanche	27 Avril	½ journée ou journée
Dimanche	04 Mai	Journée
Dimanche	15 Juin	Journée

2ème semestre (Prévisions)

Dimanche	20 juillet	Journée
Dimanche	17 Août	Journée
Dimanche	14 Septembre	Journée
Dimanche	12 Octobre	½ journée ou journée
Dimanche	09 novembre	½ journée
Dimanche	07 décembre	½ journée

Pour cette année 2014, que je vous souhaite la meilleure possible, le montant de l'adhésion reste inchangé (12€ pour l'année, 2€ à la randonnée, la première rando « Pour tester ses capacités et l'ambiance » étant offerte).

N'hésitez pas à nous rejoindre, à vous rapprocher des adhérents et à nous questionner.

Contact : Daniel 06 80 11 51 76.



Pique nique à Bardouville



Bord de Seine Janvier



Forêt Verte



Hurtspierpoint

ENTREPRISE

Gérald BOURGEOIS
Installation Cuisine & Salle de Bains

Agencements - Menuiseries - Carrelage - Plomberie - Chauffage - Electricité

06 15 42 97 04

1^{er} Devis gratuit



63 c route du Belaitre
76840 QUEVILLON
Tél./Fax : 02 35 34 98 52
Siret 320647977RM 76
APE 454 C



BERSOULT & FILS
sarl.bersoult@wanadoo.fr

- MAROMME - 76150 : T : 02 35 74 19 80
13 bis, route de Duclair - La Maine
- MONT ST AIGNAN - 76130 : T : 02 35 80 00 37
Parc de la Vatine - 45 rue Raymond Aron
- YVETOT - 76190 : T : 02 35 95 00 59
17 rue des Victoires



Comité de Jumelage

Nombre d'activités ont à nouveau été l'occasion de partages avec nos amis anglais durant toute cette année 2013.

Echange scolaire : vendredi 17 mai

Comme chaque année depuis 7 ans des élèves du collège de Hurstpierpoint et leurs professeurs sont venus visiter notre école ainsi que l'abbaye. Les élèves de St Martin, autant que leurs professeurs, prennent plaisir à partager un moment jugé trop court. Au programme, jeux, chants, déjeuner et découverte de l'abbaye présentée par un guide anglophone de l'ATAR.

Les randonneurs : le week end du 20 avril

Ils étaient 19 à avoir fait le déplacement pour profiter de la campagne anglaise. La journée s'est déroulée sous un radieux soleil d'avril pour s'achever, le soir, dans l'ambiance « so british » du Bowling club.

Les golfeurs : le week end du 7 septembre

De leur côté, les mordus de golf sont allés défier les anglais à Pyecombe où le beau temps était également au rendez-vous. Parallèlement, une visite de Londres était organisée pour le plaisir des non-golfeurs. Une garden-party rassemblait tous les participants en fin de journée.

Les peintres : le week end du 28 septembre

A l'occasion du salon « ateliers d'artistes », deux peintres anglaises, Julie Wray et Sue Sheperd, sont venues exposer leurs œuvres. Ce fut aussi l'occasion d'aller découvrir avec elles le salon de la Bande Dessinée à Darnétal.

Les jardiniers :

Le programme chargé de cette année n'a pas permis d'organiser de manifestation.

Echange linguistique :

Au mois de mai et au mois d'août, deux familles de chaque côté de la Manche ont permis à des jeunes de s'immerger dans la langue et la culture de « l'autre » pays.



L'Armada :

Temps fort et attendu, l'Armada où 26 anglais ont profité pleinement et avec enthousiasme du spectacle, tant sur les quais avec un dîner terminé par le feu d'artifice que sur les bords de Seine à Saint Martin avec un déjeuner barbecue sous chapiteau dressé sur l'esplanade devant la mairie.



St Lawrence Fair, le week end du 6 juillet

Le village d'Hurstpierpoint organise chaque année « St Lawrence Fair », des festivités en l'honneur de son Saint Patron, Lawrence. Un empêchement de dernière minute a empêché les Boschervillais qui l'avaient souhaité de traverser Manche pour participer à cette fête traditionnelle. Dommage car il s'agissait de la 700e édition !



Activités prévues en 2014 :

Programme chargé pour l'an prochain : Tout d'abord l'Assemblée Générale, à la Grange le jeudi 16 janvier,

Les activités classiques : randonnées, jardiniers, golfeurs, peintres.

Des **nouveautés** sont envisagées comme le cyclotourisme et une chorale par exemple.

La participation aux fêtes organisées en juin pour les **900 ans de l'abbaye**.

Le comité remercie vivement les organisateurs des différentes rencontres ainsi que tous les hôtes qui ont bien voulu héberger nos amis anglais.

D'année en année, les échanges sont plus nombreux et semblent être très appréciés des deux côtés de la Manche.

Souhaitons que 2014 permette également de nouveaux échanges avec Saint Branches.

Contact pour toute information :

06 21 82 80 76

Le Jardin d'éveil



C'est maintenant devenu un rendez-vous à ne pas manquer pour les neuf assistantes maternelles agréées qui adhèrent à l'association « Jardin d'Eveil »... elles sont de Saint Martin de Boscherville, de Quevillon, d'Hénouville ou de Sahurs.

C'est dans une ambiance chaleureuse qu'elles se retrouvent chaque mardi et jeudi matins des périodes scolaires dans des locaux fonctionnels, mis à disposition par la municipalité de Saint Martin de Boscherville.

Au travers des activités proposées, les assistantes maternelles agréées stimulent l'imagination et l'autonomie des enfants : comptine, éveil musical, coloriages, dessins, jeux, marionnettes d'éveil, pâte à modeler, gommettes, sortie forêt, petites balades « poussettes », etc...

Outre ces activités, l'association organise chaque année une session de formation et de maintien des acquis des gestes de secouristes orientés vers les enfants.

L'association organise également plusieurs moments de convivialité, permettant de se retrouver avec les parents (Noël, fête du printemps, etc.).

De même, l'association fête tous les anniversaires des enfants. A cette occasion, tout comme pour Noël, un cadeau est offert par l'association. Tous ces moments de plaisir voire d'enchantement pour les enfants sont appréciés par les parents et très attendus par les enfants.

Enfin, à toutes fins utiles, pour les assistantes maternelles agréées qui souhaiteraient rejoindre l'association et/ou obtenir des renseignements, les membres du bureau sont joignables aux :

- 02 35 23 80 06 : Madame Blandine LIOT,
Présidente
(Saint Martin de Boscherville)
- 02 35 32 36 11 : Madame Sandrine WEYRIG,
Trésorière (Quevillon)
- 02 35 32 03 16 : Madame Maryelle ROYER,
Secrétaire (Hénouville)

Fleurs en Seine
Sahurs

Ouvert le jeudi et le vendredi
de 10h à 12h30 et de 15h à 19h30,
le samedi de 09h à 12h30
et de 15h à 19h30,
le dimanche de 09h à 12h30
ainsi que tous les autres jours
sur commande
au 06 76 08 12 96

13, rue de Bas - 76113 Sahurs
www.fleursenseine.com
Tél. : 02 35 23 56 33 - 06 76 08 12 96

La bibliothèque municipale :

Un lieu d'échanges et de culture

Plusieurs bénévoles vous y accueillent à tour de rôle. Caroline Payenneville, Lucie Préaux et Nathalie Carré ont rejoint l'équipe et nous les en remercions.

Quelques manifestations culturelles ont eu lieu cette année.

En mars, une belle assistance est venue écouter le conteur Pierre Dely.

En novembre, nous avons participé au festival de lecture à voix haute. Le comédien Alain Fleury et le pianiste Alexandre Rasse ont donné vie au très beau roman d'Alessandro Baricco « Novecento ». Ce livre est disponible dans nos rayons.

Une fois par mois, nous continuons d'accueillir les élèves des écoles maternelle et primaire. Nous racontons des histoires, nous présentons des albums, des romans, des documentaires, et chaque enfant repart avec un livre.

Le premier lundi des mois de février, avril, juin, octobre et décembre, à 18 heures, des lecteurs viennent parler des livres qu'ils ont lus, qu'ils ont

aimés ou viennent seulement écouter. C'est convivial et sans prétention. Vous êtes cordialement invités à ces « comités de lecture ».

En juin 2014, nous participerons activement à la fête médiévale. Nous lirons à voix haute, nous conterons. Vous pouvez nous proposer des textes attrayants ayant pour thème le Moyen Age, l'abbaye, la vie monastique.

Grâce à un budget communal, beaucoup d'ouvrages sont venus grossir le fonds déjà riche : des romans, des documentaires, des albums, des bandes dessinées, des revues. Jeunes et adultes peuvent y trouver leur compte.

La Bibliothèque Départementale de Prêt met en dépôt de nombreux livres, renouvelés tous les six mois. N'hésitez pas à nous faire part de vos souhaits, nous ferons le maximum pour les satisfaire.

Adhésion : 10€ par famille et par an.

Horaires d'ouverture :
lundi et mercredi de 16h30 à 18h30,
samedi de 10h30 à 12h

Les Volants



Boschervillais

**Vous êtes passionnés de voitures anciennes,
Vous possédez (ou pas) un véhicule ...
Alors... REJOIGNEZ-NOUS !!!**



Pour nous contacter :
André GROULT Tél. 02.35.32.03.97
Port. 06.25.07.50.97
Christian GARCIA Tél. 02.35.60.27.51
Port. 06.30.27.90.59

Boschergym



**POUR ETRE BIEN DANS SON CORPS,
ET AUSSI ÊTRE BIEN DANS SA TÊTE,
VENEZ REJOINDRE**

BOSCHERGYM

AU SEIN DE VOTRE VILLAGE



Une activité physique à votre rythme, dans une ambiance agréable et détendue.

A chaque heure de cours, assouplissements, abdo-fessiers, étirements et renforcement musculaire sont au programme. Les cours s'adressent aussi bien aux messieurs qu'aux dames. Ils sont animés par Laurie et par Sophie qui mettent toutes deux leur compétence et leur bonne humeur au service de chacun.

Cours du matin pour se mettre en train, ou cours du soir pour se détendre et finir la journée sereinement, le principe est simple ; vous pouvez opter pour 1 ou 2 cours par semaine et choisir, selon vos contraintes et vos envies, le cours qui vous convient.

Pour les seniors ou les personnes qui préfèrent une gymnastique douce, un cours spécifique a lieu le vendredi matin à 10h15.

Pas encore convaincu(e) ?

Venez nous tester... ou vous tester. Vous êtes cordialement invités à participer gratuitement à un ou deux cours.

Le lieu : Salle des fêtes de St MARTIN
DE BOSCHERVILLE

Horaires des séances:

- Mardi 9h30 à 10h30
- Jeudi 19h00 à 20h00
- Vendredi 9h00 à 10h00 et 10h15 à 11h15

Lors de l'inscription, fournir un certificat médical à demander à votre médecin.

**Bonne année 2014 à toutes et à tous,
pleine de santé et de vitalité.**

Contact : chevalliergeorges@wanadoo.fr
Tel : 02 35 34 68 72

SARL POMPES FUNÈBRES - MARBRERIE

LAMY

Assistance Funéraire

**CHAMBRE FUNÉRAIRE
CONTRATS OBSÈQUES**

CAVEAUX - EXPOSITION - MONUMENTS



223, rue Georges Clémenceau
76580 LE TRAIT - Tél. : 02 35 37 22 93

136, quai de la Libération
76480 DUCLAIR - Tél. : 02 35 37 51 93

Association Ensemble

Centre d'Art et d'Échange

Musiciens : à quoi jouez-vous?

Ne jouez plus en solo dans votre coin.

Les formations d'Ensemble Musique ouvrent largement leurs portes aux musiciens amateurs.

L'harmonie :

le vendredi de 19h30 à 20h30 à la Grange



Vous pratiquez ou avez pratiqué un instrument depuis plus de 3 ans... Vous aimeriez rencontrer d'autres musiciens amateurs pour le plaisir de jouer ensemble, rejoignez-nous ! Le choix du répertoire est effectué par l'ensemble des musiciens.

L'ensemble de musiques actuelles :

le samedi de 11h45 à 12h45 à la Grange



La classe de « Musiques Actuelles » accueille, comme son nom l'indique les personnes intéressées par les musiques « non classiques », à savoir les styles rock, pop, etc.

ENSEMBLE vous propose également des cours individuels de Piano, Guitare, Guitare électrique, Flûte traversière, Clarinette, Batterie, des cours collectifs de guitare et percussions mais aussi pour les plus petits de l'éveil musical. Les inscriptions ont lieu début septembre lors de la journée des associations. Des journées portes ouvertes se tiendront en mai.

Ensemble, c'est aussi :

Le théâtre

La troupe adultes « Le tapis en mousse », toujours prête à s'agrandir, est dirigée par Bruno Delahaye. Après une énième et dernière représentation de l'Artichow le 25 janvier, elle se préparera activement à participer aux 900 ans de l'abbaye Saint-Georges.



Ils ne se lassent pas de découvrir, une fois par mois, de beaux jardins de particuliers dont la visite commentée est agrémentée par les conseils toujours avisés du célèbre Gérard Farcy.



Les enfants ne sont pas oubliés puisque, suite à une forte demande, un atelier regroupant des élèves de 8 à 10 ans a été créé à la dernière rentrée et à leur grande satisfaction.



La peinture

Tous les quinze jours, nos artistes, en devenir ou pour leur plaisir, sont à leurs pinceaux et livrés à leur inspiration mais solidement encadrés par François Audemar, leur professeur.

La lecture

Danièle Minard propose quelques livres fraîchement parus et les soumet à sa dizaine de lectrices assidues (les candidats lecteurs sont également bienvenus...). Celles-ci, après discussion animée, en sélectionnent un qui sera alors commenté le mois suivant.

L'horticulture

De nombreux amateurs éclairés se regroupent depuis des années autour de Marinette Chevalier.

NB : notre association compte beaucoup d'adhérents que nous espérons, l'année prochaine, encore plus nombreux. Cependant sa gestion est conséquente pour les quelques membres du bureau qui le composent. Alors n'hésitez pas à nous rejoindre car si notre tâche est intéressante, elle le sera d'autant plus si elle est partagée par d'autres bénévoles.

ENSEMBLE Centre d'Art et d'Échange / Saint-Martin-de-Boscherville
Pour tout renseignement complémentaire :

mail (hors musique) : ensemble@gmail.com - mail (musique) : ensemblemusique@gmail.com
site : www.ensemblsmb.blogspot.fr

Allo les Pompiers ?

« Toujours prêt », cette devise bien connue s'applique parfaitement au Centre de Secours de Saint Martin de Boscherville. En effet, 200 interventions ont été menées en 2013.

Je tiens à remercier ici tous les soldats du feu que je dirige pour leur disponibilité, les efforts consentis pour la formation et de toujours servir les intérêts de la population de notre secteur d'intervention.

Cette année encore nous sommes heureux d'accueillir dans nos rangs cinq nouvelles recrues : l'adjudant chef Tafforeau et les sapeurs Dufour, Rogeret, Gendron et Boulard. Bienvenue à eux.

Comme eux, rejoignez nous :
(N°chef de centre : 06 72 75 44 49)

Merci à l'école maternelle de nous avoir si gentiment décoré notre sapin de Noël devant la caserne.

En 2014, notre section Jeunes Sapeurs Pompiers finira sa dernière année de formation avant d'intégrer la grande famille des Sapeurs Pompiers volontaires du centre de secours. Je compte sur eux.

Le désormais traditionnel "LAVATHON", le lavage de voitures organisé par vos pompiers, a rencontré un vif succès le samedi 07 décembre 2013. Encore une fois, votre participation à ce Téléthon a été récompensée car nous avons pu reverser la somme de 1 951 € à l'AFM pour 126 voitures lavées. Merci pour eux et record à battre !

Pour patienter pendant le lavage, des boissons chaudes et gâteaux étaient proposés par les bénévoles de la commune, les recettes venant s'ajouter à notre participation au Téléthon.

En fin d'après-midi, venu de Barentin, le jeune Thomas (14 ans) touché par la maladie, s'est vu remettre un petit cadeau par une délégation de jeunes sapeurs pompiers du département. La cérémonie, simple et sympathique, s'est déroulée dans le restaurant scolaire, en présence de sa famille et d'élus de la commune.

Je vous souhaite, à vous ainsi qu'à vos proches, une bonne et heureuse année 2014 au nom de l'ensemble des pompiers du CIS de St Martin de Boscherville.

**Le Chef de Centre,
Bruno BOURGAIS**



Entrez dans la danse

Record battu pour nos **10 ans** :
nous sommes désormais **76 familles**
adhérentes à Trait d'union !

Cette année encore, l'ensemble de nos candidats ont été élus aux conseils d'école. Cette présence nous permet de veiller, avec les autres acteurs de la vie scolaire, aux conditions de scolarisation de nos enfants.

Depuis septembre 2013, nous avons été à l'initiative :

- Du questionnaire sur les futurs rythmes scolaires
- De la pétition pour protester contre la succession des remplaçants en CE1/CE2.



Depuis 10 ans, nous nous efforçons de faciliter les rencontres entre les parents et de développer les animations autour de l'école.

Voici un aperçu de nos actions passées et à venir :

Le 23 mars 2013

Soirée créole

Notre équipe « jet-set » organise chaque année une soirée à thème afin de favoriser les rencontres entre les familles. Bravo pour cette fabuleuse soirée créole et ...

RDV sam. 15 mars 2014 pour une soirée disco !

Le 14 décembre 2013

Après-midi jeux

Cette manifestation est l'occasion de se retrouver en familles et de partager jeux et goûter d'hiver. Cette année : fabrication de décorations de Noël en partenariat avec l'association Ludokiosque.

30 juin 2013

Fête et kermesse des écoles

A la suite des spectacles des écoles, petits et grands se sont retrouvés autour d'un délicieux hot-dog, puis ont participé aux stands de jeux sous le soleil. L'intégralité des bénéfices a été redistribuée aux écoles.

Merci à tous les parents bénévoles et aux pompiers de nous avoir prêté main forte !

Prochaine kermesse : le samedi Juin 28 juin 2014



Cours de danse pour les 4-12 ans

Une quarantaine d'enfants rejoignent notre professeur, Sophie Braillon, chaque mercredi pour s'initier ou se perfectionner aux pas chassés, sauts de chats, kicks et autres pas de danse...



Nos petits danseurs clôtureront l'année 2013-2014 par un grand spectacle de danse en costume dans la cour pavée de l'abbaye le dimanche 15 juin 2014 vers 17H00. Ils seront exceptionnellement accompagnés de danseurs semi-professionnels.

Séances de Zumba pour adultes

Gros succès pour cette nouvelle activité. Une trentaine de mamans s'initient à la Zumba tous les jeudi soirs dans une ambiance chaleureuse.

**Rejoignez-nous le vendredi 6 juin 2014
à 18H00 pour un bal médiéval**

organisé par les écoles et Trait d'Union dans le cadre des « 900 ans de l'abbaye »

Pour nous contacter :
trait2union@gmail.com

Football

Saison 2012-2013 de l'AS St Martin de Boscherville

Une saison exceptionnelle pour nos équipes « seniors », avec comme cerise sur le gâteau la montée en 2ème division pour l'équipe première. Nos « matins, après un come-back sur la phase retour, finissent à une très honorable 3ème place. Nos « vétérans », invincibles pendant 30 matches, s'inclinent seulement lors de la dernière journée à Pavilly pour le titre.

Des jeunes « U18 » ont intégré l'équipe senior, après une fidélité remarquable puisque certains d'entre eux sont à l'ASSMB depuis leurs premiers pas de footballeurs, soit plus de 10 ans ! Nos jeunes « poussins » ont connu une saison d'apprentissage difficile du fait d'une équipe constituée de « poussins 1 » et de débutants. Les garçons ont su rester motivés malgré cela tout au long de la saison, ce qui est tout à leur honneur ! Nos débutants ont eux commencé leur apprentissage sur les plateaux, réalisant de très bons résultats à chaque sortie.

Saison 2013-2014 : Un grand virage pris par l'ASSMB !

Le club a décidé de recruter pour cette nouvelle saison un jeune en CAE, afin, d'une part d'encadrer et de structurer les jeunes licenciés, d'autre part de développer le marketing du club.

L'ASSMB compte ainsi à ses côtés un nouvel équipementier, entraînant la création d'une « Boutique Club », ainsi qu'une petite dizaine de nouveaux partenaires permettant notamment le financement de jeux de maillots neufs pour toutes les équipes du club !

Dans le but de développer l'école de Football de l'ASSMB, le club a décidé de mettre en place tout au long de la saison de nombreuses actions, telles que des stages lors des vacances, la vente de calendriers ou encore l'organisation de différentes manifestations. Des initiatives qui ont été très bien reçues, tant par les enfants que les parents !

Une réelle volonté de proposer la pratique du football dans les meilleures conditions possibles qui porte déjà ses fruits, puisque le club a augmenté le nombre de ses licenciés de 20%, portant ainsi son nombre d'adhérents à près de 130 !

Si vous souhaitez des informations sur les inscriptions, vous pouvez contacter Mr Alexandre Tap, responsable de l'Ecole de Football, au 06.30.32.50.66. L'ensemble des licenciés, dirigeants, éducateurs et bénévoles, vous souhaite une bonne et heureuse année 2014 !



BOUCHERIE - CHARCUTERIE

GROULT Frédéric

6, Place de l'Abbaye
76840 St MARTIN DE BOSCHERVILLE
Tél. : 02 35 32 03 73

**L'effet
Optique**
Zolli
Opticiens

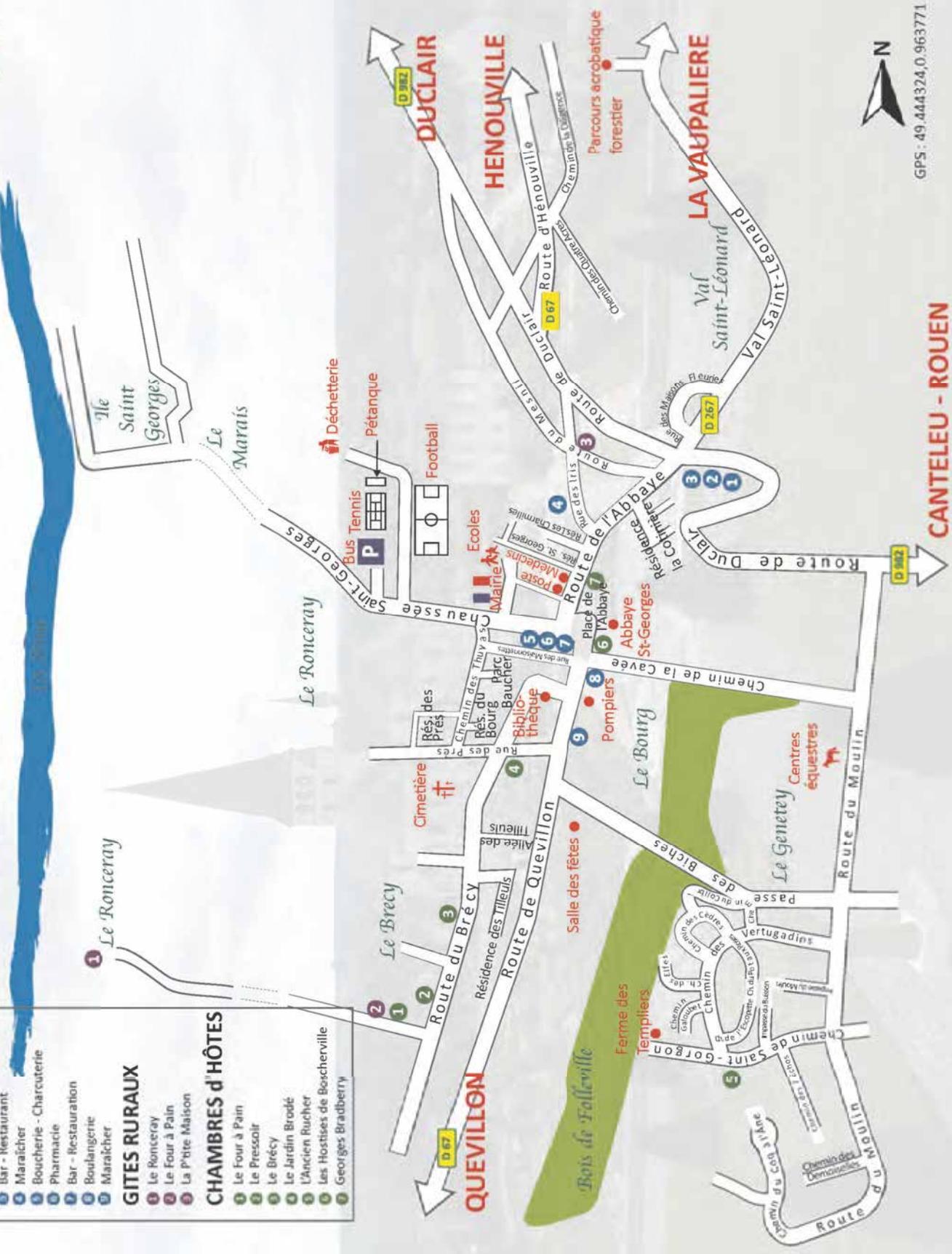
La Béguinière
239, rue du Commandant
Georges Ledru
76380 Canteleu
tél. 02 35 88 41 07
fax 02 35 88 41 65
e-mail : gaetane@effetoptique.fr

Plan du Village

SAINTE-MARTIN-DE-BOSCHERVILLE



- | COMMERCES | |
|-----------|--------------------------|
| 1 | Garage - Station service |
| 2 | Coiffure |
| 3 | Bar - Restaurant |
| 4 | Marâcher |
| 5 | Boucherie - Charcuterie |
| 6 | Pharmacie |
| 7 | Bar - Restauration |
| 8 | Boulangerie |
| 9 | Marâcher |
-
- | GITES RURAUX | |
|--------------|------------------------------|
| 1 | Le Ronceray |
| 2 | Le Four à Pain |
| 3 | Le Pressoir |
| 4 | Le Brécý |
| 5 | Le Jardin Brodé |
| 6 | L'Ancien Rucher |
| 7 | Les Hostises de Boscherville |
| 8 | Georges Bradberry |
-
- | CHAMBRES d'HÔTES | |
|------------------|------------------------------|
| 1 | Le Four à Pain |
| 2 | Le Pressoir |
| 3 | Le Brécý |
| 4 | Le Jardin Brodé |
| 5 | L'Ancien Rucher |
| 6 | Les Hostises de Boscherville |
| 7 | Georges Bradberry |



GPS : 49.444324,0.963771

CANTELEU - ROUEN

Le Passé de Notre Village

par Hubert Finot



Genheley ou Geneté?

Après les tranquilles bords de Seine changeons de quartier ! et dirigeons nous vers une position plus élevée, le Genetey.

Au fil des ans il eut plusieurs appellations : le Geneté, Genneté, Gennetai, Genetey, Genheley, Genstay, Genetay et Genetai.

Tous les Boschervillais connaissent le manoir ou ferme des Templiers et peut être aussi son histoire ?

Mais il n'y avait pas au Genetey que ce monument et le coin a une longue et belle histoire que je vais vous conter. Savez vous qu'il y avait autrefois un château dit « des 7 Echos », dont il ne reste qu'une cave et un passage, que le «château blanc », de nos jours bien morcelé, abrita un aérium réputé, qu'un écrivain traducteur de Kipling, un nommé Louis Fabulet y résida (on voit encore sa maison, et sa tombe est dans notre petit cimetière).



Savez-vous aussi qu'il y eut un complexe sportif très important dénommé « Le Clos des Templiers » disparu il y a peu, que les Allemands voulurent y installer une rampe de V1 (dont il reste un souterrain), que l'abbaye de St Georges y posséda un moulin dans la propriété Le Mevel route du Moulin ?

Savez-vous enfin que les habitants de ce hameau avaient le droit de prendre de l'eau dans la mare près de la maison forestière, que l'endroit était réputé pour ses bigarreux et son pèlerinage ?

Commençons par le commencement !

A l'origine l'endroit était une partie de la forêt gauloise épaisse et impénétrable. Néanmoins une petite tribu s'installa, avec ses coutumes, ses druides, son fanum, au niveau de la propriété de M. et Mme Ratier. Ses lieux de cultes étaient le Chêne à Leu et la pierre dite, plus tard, « à Rollon », qui se situe dans la forêt, en allant vers Montigny.

Leur village devait probablement se situer sur le plateau dénommé « de l'Ouraille » dans une petite clairière au bout du chemin des 7 Echos, près d'un point d'eau disparu il y a peu.



Il est probable que l'endroit fut évangélisé dès le VIIe siècle par Saint Romain, qui combattit toutes les idoles dans son diocèse, et transforma l'ancien temple païen en une chapelle chrétienne au milieu d'un cimetière (emplacement devant la salle capitulaire actuelle). Mais il est également probable que l'installation sur notre territoire, vers les années 500, du Franc Baucher, devenu chrétien, accéléra le processus (emplacement du manoir Bersoult). Sous le règne du duc normand Rollon, la forêt lui appartient. Guillaume le bâtard, vers 1040, récompense son chambellan Raoul de Tancarville en lui offrant les terres de



Saint Georges avec chapelle et cimetière! Une donation de Raoul permit l'édification d'une collégiale vers 1050. Raoul bénéficie d'une portion du bois nommé « Le Haut Le Bosc » que son fils Guillaume offrira ensuite, en 1113, aux Templiers de Sainte Vaubourg au Val de la Haye. Ces derniers le défricheront car il était couvert de « genêts » ; c'est de nos jours le bois de Folleville. En 1214 ils y construisirent le manoir (ou ferme) des Templiers. L'abbaye de Saint Georges y posséda très tôt un manoir, situé au bout du chemin des 7 Echos ; vous lirez son histoire dans un prochain bulletin.

Hubert FINOT